Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 087-218700904-20250711-202536-DE

COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 10 **Présents : 8** **Votants : 8**

Présents : BELMON Patrick, CHASTEL Yann, FLACASSIER Rachel, GRANDAUD Gilbert, LAUCOURNET Jean-Marie, LAY Jean-Pierre, ORIAL Brigitte, ROUGIER Serge ;

Excusés : -

Absents : BEURRIER Dimitri, MARTIN Sébastien.

Monsieur LAY Jean-Pierre a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2025.

2025/36 – DM Budget Principal n°1 :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1612-11 ;
Vu la délibération en date du 04 avril 2025 adoptant le budget primitif de la commune ;
Considérant que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à un virement de crédits entre différents chapitres du **budget Principal**, pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet des dépenses	***Diminution sur les crédits déjà alloués***		***Augmentation des crédits***	
	Article	***Somme***	***Article***	***Somme***
Voiries	**615231**	- 440.00 €		
Reversement de la redevance sur la modernisation des réseaux de collecte			**7068129**	+170.00 €
Reversement de la redevance pour pollutions d'origine domestiques			**701249**	+ 270.00 €
		- 440.00 €		**+ 440.00 €**

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 087-218700904-20250711-202536-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 08 voix pour, 00 voix contre, et 00 abstention **:**

- **APPROUVE** la décision modificative proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Serge ROUGIER

Transmis en Préfecture le 17 juillet 2025, publié le 17 juillet 2025.

